

Etude socio-économique d'un village de Basse Côte d'Ivoire

I. — Caractéristiques, structures et typologie des exploitations

B. K. N'GUESSAN, C. de BERCHOUX, K. N'GORAN (1)

Résumé. — Une enquête réalisée sur les 63 exploitations d'un village représentant 732 hectares a permis de connaître la structure démographique et la typologie des exploitations, l'emploi du temps annuel du planteur et la part consacrée aux travaux agricoles, les spéculations entreprises et leur importance.

Le village d'Ahoutoué est situé à une quarantaine de kilomètres au Nord-Est d'Abidjan. Il a une population de 963 résidents appartenant en très forte majorité à l'ethnie Attié.

Ce village se trouve au Nord d'une forêt marécageuse de 5 000 ha qui a fait récemment l'objet d'une étude de faisabilité pour sa mise en valeur avec un projet de plantations de palmiers à huile.

Dans ce cadre, une étude socio-économique du village a été réalisée pour analyser la situation agricole des villages de cette région et pour déterminer les possibilités et le cadre d'insertion des jeunes dans ce projet de développement.

L'étude entreprise comporte 3 chapitres. Le 1^{er} a trait à l'étude de la population du village, le 2^e à la vie et à l'organisation sociale du village et le 3^e à l'enquête agricole.

L'enquête agricole a été effectuée par les agents de la Station de recherches de La Mé, les cadres originaires du village et les villageois eux-mêmes. On a pu dénombrer 84 exploitations agricoles et, pour 63 d'entre elles, réunir toutes les données demandées par l'enquête.

Ce premier article traitera des exploitations agricoles du village d'Ahoutoué. On donnera tout d'abord les caractéristiques générales des exploitations, puis leur structure démographique et enfin la structure et la typologie des exploitations.

Un deuxième article suivra celui-ci et aura pour objet les productions et le compte d'exploitation.

I. — CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES EXPLOITATIONS (Tabl. I.)

1. — Définitions.

L'interférence très marquée entre les notions de famille et de cellule de base de production oblige à définir ou à préciser certains concepts utilisés dans cette enquête.

L'exploitation est ici l'ensemble des activités agricoles menées par une personne en vue de la production agricole. Il en résulte que le chef d'exploitation, en plus de son travail, a l'initiative et la responsabilité technique et économique de l'exploitation. Dans cette enquête, il peut être con-

TABEAU I. — Récapitulation des caractéristiques générales de l'exploitation

Caractéristiques		Nbre d'exploitations
Statut juridique : Mode de faire-valoir	Régime coutumier	63
	• Direct	60
	• Communautaire	1
	• Autres	2
Activité agricole principale	Oui	62
	Non	1
Exploitant	Chef de ménage	33
	Chef de famille élargie	30
Origine de l'exploitant	Autochtone	62
	Allogène	1
Equipement Elevage familial	Rudimentaire	63
	Oui	29
	Non	34

fondu avec le chef de famille élargie. On rencontre dans son exploitation des veuves ou des divorcées par exemple qui, cultivant des parcelles de vivriers pour leur propre compte, ne peuvent pas être considérées comme de véritables chefs d'exploitation car elles dépendent socialement et souvent économiquement du chef de famille.

L'exploitation agricole est donc la résultante de 3 facteurs :

- la terre cultivée,
- le travail agricole réalisé par un ensemble d'individus,
- les moyens, matériels et financiers, constituant le budget unitaire.

Elle ne comporte pas les terres non cultivées, les jachères plus ou moins âgées pouvant intéresser plusieurs exploitants, descendants du même patriarcat.

Dans cette enquête, on a noté un seul exploitant intermittent sur 63 pour qui l'activité agricole est secondaire. Il s'agissait d'un fonctionnaire ne résidant pas au village mais ayant toutefois créé des plantations.

2. — Régime foncier et mode de faire-valoir.

Toutes les exploitations suivent le régime coutumier qui consiste à céder les propriétés de père en fils, depuis la suppression du matriarcat peu après l'indépendance.

(1) I.R.H.O., Station de La Mé. B. P. 13 Bingerville (Côte d'Ivoire).

Le mode de faire-valoir est direct, excepté pour quelques parcelles collectives notamment en palmier à huile. Dans le passé, il y eut de nombreux exemples de champs collectifs réalisés dans le village et ayant une motivation bien particulière : réception des étrangers, impôts, aide à des membres des familles, etc. Depuis l'indépendance cette pratique est en voie de disparition.

3. — L'équipement agricole.

Il se réduit au petit outillage : daba, machette, hache. Les transports se font le plus souvent à dos d'homme ou sur la tête, ou par pirogue. Seul le circuit de ramassage des régimes de palme est bien organisé.

4. — L'élevage familial.

Les petit, moyen et gros élevages étaient autrefois très développés. Supprimés à l'époque coloniale, pour des raisons d'hygiène, seul le petit élevage, poulets et lapins notamment, est encore pratiqué mais il ne revêt que très peu d'importance.

II. — STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DES EXPLOITATIONS

1. — Unités de production.

84 chefs d'exploitations, ont été dénombrés dans le village ; 63 exploitations agricoles ont été étudiées.

On a convenu de considérer comme faisant partie de l'exploitation toutes les personnes, quel que soit leur âge :

— qui résident sur l'exploitation et contribuent d'une manière ou d'une autre à sa production,

— qui, bien que ne résidant pas sur l'exploitation, bénéficient des fruits que l'on en retire.

Ainsi, sur les 63 exploitations, 570 personnes ont été recensées comme appartenant à ces exploitations ; 307 y vivent en permanence et en constituent la population agricole, soit 53 p. 100.

Les actifs agricoles totaux comprennent :

— les actifs occasionnels, jeunes de 5 à 14 ans non scolarisés ou pendant leurs vacances et n'exerçant aucune profession, ou adultes de plus de 59 ans,

— les actifs permanents, personnes valides de 15 à 59 ans dont la profession principale est l'agriculture.

2. — Répartition des exploitations selon le nombre total de résidents, d'actifs agricoles totaux et d'actifs agricoles permanents.

La répartition est donnée dans le tableau II pour 62 exploitations. Il ne manque que les données d'une exploitation dont le chef n'est pas résident.

Plus de 40 p. 100 des exploitations ont moins de 4 actifs agricoles totaux et 17 p. 100 seulement en ont plus de 7.

Les actifs permanents sont peu nombreux. 39 exploitations sur 62 ne disposent comme actifs agricoles que de personnes âgées de plus de 59 ans ou de jeunes de moins de 15 ans.

TABLEAU II. — Répartition par catégorie dans les exploitations

	Exploitations	
	Nombre	P. 100
Résidents		
1 à 3	25	39,7
4 à 6	18	28,6
7 à 9	17	26,9
10 et +	2	3,2
Total	62	98,4
Actifs agricoles totaux		
1 à 3	28	44,4
4 à 6	23	36,5
7 à 9	9	14,3
10 et +	2	3,2
Total	62	98,4
Actifs agricoles permanents		
0	39	61,9
1 à 3	19	30,2
4 à 6	4	6,3
Total	62	98,4

3. — Population agricole de l'échantillon.

La répartition de la population par tranche d'âges est donnée dans le tableau III. Elle amène les remarques suivantes :

TABLEAU III. — Répartition de la population agricole par âge et par sexe — Tranches d'âges des chefs d'exploitation

Tranches d'âges	Sexes		Nbre total actifs agricoles	P. 100 population agricole			Chef d'exploitation	
	H	F		H	F	Total	Nbre	P. 100
15-20	15	21	36	7,6	10,7	18,3	0	0
21-25	6	9	15	3,1	4,6	7,7	0	0
26-30	5	9	14	2,5	4,6	7,1	1	1,6
31-35	0	7	7	0	3,5	3,5	1	1,6
36-40	3	12	15	1,5	6,1	7,6	1	1,6
41-45	7	9	16	3,5	4,6	8,1	8	12,7
46-50	5	14	19	2,5	7,1	9,6	4	6,3
51-55	8	4	12	4,1	2	6,1	7	11,1
56-60	10	14	24	5,1	7,1	12,2	11	17,5
61 et +	30	9	39	15,2	4,6	19,8	30	47,6
Total	89	108	197	45,2	54,8	100,0	63	100,0

— l'exode des jeunes vers les villes a lieu à la 15^e année, âge limite pour se présenter à l'examen d'entrée en classe de 6^e ;

— si l'on retire les personnes âgées de 60 ans et plus, il ne reste pour les 63 exploitations que 59 hommes et 99 femmes ;

— les femmes sont nombreuses entre 16 et 55 ans :

63 p. 100 contre 37 p. 100 pour les hommes, mais elles meurent relativement jeunes, épuisées par leurs nombreuses maternités et leurs tâches multiples ;

— la population active agricole étant constituée en grande majorité par les femmes, ceci explique que le manioc soit la culture privilégiée du village.

Le tableau IV donne la répartition des exploitations et de leurs surfaces en fonction de l'âge des chefs d'exploitation. On remarque que ces derniers sont dans leur grande majorité très âgés et que les jeunes ont très peu de responsabilité dans la gestion des entreprises.

En effet, 62,8 p. 100 des surfaces en culture sont tenues par des exploitants de plus de 55 ans et 16 p. 100 seulement par des chefs d'exploitation ayant moins de 45 ans.

Les cultures pérennes ont été créées lorsque les exploitants avaient de 25 à 45 ans. La plus grande partie des cacaoyères, caféières et palmeraies est donc très âgée et nécessite soit une régénération, soit une replantation.

Cependant, ceci ne paraît possible que si l'on réussit à arrêter l'exode rural en faisant appel à des jeunes agriculteurs dans le cadre d'une politique hardie comportant un certain nombre d'innovations.

Le nombre moyen des individus composant les exploitations est le suivant :

— Résidents 4,9

— Actifs agricoles totaux 4,3
dont actifs permanents 2,5

— Bénéficiaires des revenus 9,2

Il y a seulement un actif agricole permanent pour 4 bénéficiaires, ce qui explique dans une certaine mesure la faible productivité des superficies agricoles exploitées qui sont très mal entretenues.

4. — Population agricole et taille de l'exploitation.

Le tableau V donne la superficie moyenne entretenue et récoltée par actif agricole pour chaque spéculation et pour les 63 exploitations. Il y a 4,6 ha par actif agricole à répartir à raison de 63,3 p. 100 pour les femmes et 36,7 p. 100 pour les hommes.

5. — Journées de travail et emploi du temps annuel.

a) Les journées de travail.

On a utilisé les normes suivantes de journées de travail selon les tranches d'âges des individus :

— pour les hommes âgés de 15 à 55 ans, 200 journées par an pour l'exploitation et 50 jours pour la pêche ;

— pour les femmes, 180 jours seulement car elles réalisent de très nombreuses autres tâches : corvées d'eau, de bois, activités ménagères, ce qui porte de 12 à 16 leurs heures de labour de la journée.

Pour les personnes de plus de 55 ans, on ne peut espérer pour elles un rendement moyen annuel supérieur à 100 journées de travail.

Enfin les 63 exploitations disposent de 5 900 journées de travail de salariés agricoles.

TABLEAU IV. — Répartition des surfaces par spéculation selon l'âge de l'exploitant

Classes d'âges de la population agricole		II	III	IV	V	Total
Classe d'âges		26-35	36-45	46-55	+ de 55	
Cultures						
Cacao	— Surface (ha)	—	57,8	68,4	226,9	353,1
	— Nbre d'exploit.	—	8	12	38	58
	— Surf. moyenne	—	7,2	5,7	6	6,1
Café	— Surface (ha)	2	6	27,5	25,5	61
	— Nbre d'exploit.	1	3	7	11	21
	— Surf. moyenne	2	2	3,9	2,3	2,9
Palmier à huile	— Surface	2,5	21,3	27,1	75,0	126,2
	— Nbre d'exploit.	1	2	9	21	33
	— Surf. moyenne	2,5	10,7	3	3,6	3,8
Autres cultures pérennes	— Surface	—	—	4	7	11
	— Nbre d'exploit.	—	—	1	2	3
	— Surf. moyenne	—	—	4	3,5	3,6
Manioc	— Surface	1	24	35	110,3	170,3
	— Nbre d'exploit.	1	9	15	38	63
	— Surf. moyenne	1	2,7	2,3	2,9	2,7
Autres cultures vivrières	— Surface	—	1	6	3,5	10,5
	— Nbre d'exploit.	—	1	4	4	9
	— Surf. moyenne	—	1	4	1,8	1,2
Total surface		5,5	110,1	168	448	731,6

Avec ces critères, les 63 exploitations exploitant 732,1 ha, disposent de 37 300 jours de travail répartis comme suit :

Catégorie	Nombre de jours		
	Homme	Femme	Total
15 à 55 ans	9 800	15 300	25 100
Plus de 55 ans	4 000	2 300	6 300
Main-d'œuvre salariée	5 900	—	5 900
Total	19 700	17 600	37 300

Il faudrait y ajouter les journées occasionnelles fournies à l'exploitation par les jeunes de 5 à 14 ans. Elles sont loin d'être négligeables car cette tranche d'âges est largement représentée dans le village.

Outre les différences quantitatives observées dans le nombre de journées de travail, on note aussi une spécialisation dans les travaux.

Les femmes se consacrent plus généralement aux travaux ménagers et aux cultures vivrières, tandis que les hommes réalisent essentiellement les travaux de défrichements forestiers, le planting, l'entretien et la récolte des cultures pérennes. Les enfants, quant à eux, jouent le rôle d'aides familiaux lorsqu'ils interviennent dans les activités agricoles et accomplissent ces tâches à côté des parents selon leur sexe.

b) Les journées chômées des chefs d'exploitation.

L'enquête a révélé que pour les 63 chefs d'exploitation, 7 245 journées étaient chômées chaque année soit 115 journées par exploitant. On a pu les répartir selon les occupations suivantes :

Nature	Total journées	P. 100
Religion	3 396	46,9
Jours fastes	652	9,0
Funérailles	2 544	35,1
Autres	653	9,0
Total	7 245	100,0

Les fêtes religieuses et les funérailles occupent respectivement 47 et 35 p. 100 de ce « temps de loisirs » soit 82 p. 100.

En définitive, la répartition annuelle des jours dont dispose le chef d'exploitation est la suivante :

- journées consacrées à l'exploitation agricole : 200,
- journées consacrées à la pêche : (imprécis).

c) Répartition des travaux dans le temps et variation de l'emploi du temps annuel.

Dans le cadre de l'enquête, on a essayé d'établir le calendrier agricole du village en tenant compte du cycle des spéculations pratiquées, de leurs opérations culturales et des contraintes sociales. Il apparaît que trois grandes périodes marquent ce calendrier agricole ;

— de décembre à avril, travaux préculturaux, semis en planting ;

— de mai à août, sarclages et entretien ;

— de septembre à novembre, récolte du cacao et du manioc.

La période de mai à août peut être considérée comme celle de pointe des principaux travaux agricoles. Fort heureusement, elle coïncide avec les grandes vacances scolaires et les exploitants disposent ainsi de jeunes pour les aider, soit en tant que main-d'œuvre familiale, soit en louant leurs services contre rémunération. Les récoltes du cacao par les hommes et la préparation de l'attieké par les femmes permettent aux familles d'avoir des rentrées d'argent frais pour la scolarité des enfants.

De la mi-décembre à fin février, on note un certain laisser-aller dans les activités agricoles, surtout depuis que les défrichements pour les cultures pérennes se font plus rares. D'ailleurs, pendant cette période, de nombreuses fêtes immobilisent les paysans.

En résumé, on peut dire que l'emploi du temps de la population agricole est lié à cinq facteurs essentiels :

- les conditions climatiques,
- le cycle cultural,
- la main-d'œuvre,
- les besoins en argent liquide,
- les contraintes sociales.

III. — STRUCTURE ET TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS

1. — Généralités.

La caractéristique essentielle des exploitations agricoles d'Ahoutoué est la présence simultanée de cultures pérennes destinées en grande partie à l'exportation et de cultures vivrières pour l'autoconsommation et la vente. Dans le tableau VI, on a dressé la liste des plantes cultivées et on a situé l'importance de leur implantation.

Les cultures de rente occupent 75 p. 100 de la superficie de l'exploitation. Le cacao, dont certaines parcelles datent de 1940, est de loin la principale spéculation, suivie par le palmier à huile, et dans une moindre mesure par le café, le kolatier et le cocotier.

TABLEAU V. — Superficie cultivée par actif agricole et par culture

Cultures	Nbre d'exploitants concernés	P. 100	Superficies totales (ha)	P. 100	Superficies m./actif agri. (ha)	Surface moy. par exploit. concernée (ha)
Cacao	58	89	353,16	48,2	2,20	6,1
Palmier à huile	33	51	126,19	17,2	0,80	3,8
Manioc	63	100	170,25	23,3	1,07	2,7
Café	21	33	61	8,3	0,40	2,9
Kola	2	3	7	1,0	0,05	3,5
Igname	7	11	6,5	0,9	0,04	0,9
Banane	2	3	4	0,5	0,02	2
Cocotier	1	2	4	0,5	0,02	4
Exploitations	63		732,10	99,9	4,60	11,6

Les cultures vivrières, 25 p. 100 de la superficie de l'exploitation, concernent sauf exception, le manioc qui est une des rares plantes dont on peut réussir régulièrement la culture sur sable tertiaire. On trouve aussi quelques parcelles d'igname et de banane plantain.

La superficie moyenne des exploitations est de 11,62 ha répartie ainsi :

Cultures pérennes	8,74 ha
cacao	5,60 ha
palmier à huile	2,00 —
caféier	0,97 —
kolattier	0,11 —
cocotier	0,06 —
Cultures vivrières	2,88 ha
manioc	2,71 ha
igname	0,11 —
banane	0,06 —

Ceci correspond à ce que l'on peut appeler l'exploitation type du village d'Ahoutoué.

La superficie des exploitations est très variable ; elle varie selon :

- la taille des parcelles qui la composent,
- le nombre de parcelles,
- les cultures pratiquées et leur nombre.

Toutes les exploitations comptent au moins une culture de rente pérenne et une culture vivrière, le manioc.

2. — Les cultures.

a) Pérennes.

Le cacao est le plus solidement implanté. Les parcelles présentes, entretenues ou non, sont une preuve de la propriété familiale et peuvent ainsi se transmettre par héritage. L'enquête a montré que la taille des parcelles est en corrélation inverse avec la production par hectare. Près de la moitié de la superficie cultivée du village est consacrée au cacao.

Le café n'a pas et n'a jamais eu un développement important, les sables tertiaires convenant peu à cette culture ; le kolattier et le cocotier ne sont réalisés que par quelques gros exploitants.

Le palmier à huile occupe une surface importante, plus de 17 p. 100. Introduit après 1960, il est présent dans plus de la moitié des exploitations et a été bien suivi jusqu'en 1975. Depuis il a perdu de son importance pour plusieurs raisons :

- l'âge des planteurs qui, au début du plan-palmier, avaient en moyenne 40 ans, en ont maintenant plus de 60 et n'ont donc plus la force nécessaire pour manipuler la faucille et récolter les régimes,
- l'absence ou le manque d'entretien des pistes de collecte qui oblige certains planteurs à porter les régimes sur des longues distances jusqu'aux aires de ramassage,
- l'encadrement de base, d'un niveau scolaire très bas et qui, en l'absence de recyclages périodiques, était peu

motivé donc son impact sur le milieu paysan s'est considérablement dégradé,

— la main-d'œuvre, autrefois utilisée par certains vieux planteurs, est devenue depuis 1978 rare et chère, obligeant ainsi ces derniers à abandonner leurs plantations,

— la structure des sociétés villageoises ne favorisant pas l'insertion et le maintien des jeunes au village (absence de retraite et d'assurances sociales, main-d'œuvre familiale peu ou pas rémunérée, etc.) ; ceci oblige les jeunes adultes à quitter le village pour chercher une situation en ville.

b) Vivrières.

Le manioc est pratiqué dans toutes les exploitations. Il occupe 23,3 p. 100 des surfaces cultivées. Il fait l'objet d'une très forte autoconsommation et d'un commerce d'appoint très important après sa transformation en attiéké (semoule).

L'igname a été, avant leur migration dans la région, la nourriture de base des Attiés. Il fait encore l'objet de fêtes en août-septembre, mais la réussite de cette culture sur sables tertiaires est très aléatoire. Seuls quelques exploitants s'adonnent encore à cette spéculation.

La banane plantain est également très prisée, mais ses résultats sur les sols d'Ahoutoué demeurent très décevants.

3. — Dispersion et dimensions des exploitations et des parcelles.

La taille des exploitations varie de 0,5 à 50 ha. On a dénombré 8 spéculations en parcelles individualisées ou en association dont la présence s'établit ainsi :

— Manioc	dans 100 p. 100 des cas
— Cacao	dans 92 p. 100 —
— Palmier	dans 52 p. 100 —
— Café	dans 33 p. 100 —
— Igname	dans 11 p. 100 —
— Kola, banane	dans 3 p. 100 —
— Cocotier	dans 1,5 p. 100 —

Dans les exploitations, le nombre de spéculations entreprises varie de 1 à 5. Elles sont réalisées sur des parcelles plus ou moins grandes selon la culture et les dimensions des exploitations.

a) Taille moyenne des parcelles par spéculation (Tabl. ci-dessous).

Ce sont là les données moyennes pour les 63 exploitations étudiées. Les parcelles de cultures pérennes sont relativement plus grandes que celles consacrées aux vivriers.

Le tableau VI donne le nombre de parcelles en fonction des surfaces réalisées pour les 4 principales spéculations.

b) Superficie des exploitations.

Les exploitations ont en moyenne 11,62 ha. 11 p. 100 d'entre elles ont moins de 5 ha et comportent dans ce cas cacao et manioc. 89 p. 100 des exploitations ont plus de 5 ha et on y trouve au moins 3 spéculations. Le nombre de

Spéculation	Exploitation		Nombre de parcelles		Surface (ha)	
	avec :	Total	par expt.	Parcelle moyenne	Moyenne par expt.	
Cacao	58	130	2,24	2,72	6,09	
Café	21	25	1,19	2,44	2,90	
Palmier à huile	33	37	1,12	3,41	3,82	
Manioc	63	130	2,06	1,31	2,70	

TABLEAU VI. — Nombre de parcelles en fonction des surfaces réalisées par spéculation.

Cultures		0-1 ha	1-3 ha	3-5 ha	5-10 ha	+ 10 ha	Total
Cacao	Exploitations	3	6	21	18	10	58
	Parcelles	3	10	42	50	25	130
	Surfaces	3	12,2	70	134	134	353,2
Café	Exploitations	7	7	3	4	—	21
	Parcelles	7	6	3	9	—	25
	Surfaces	7	4	10	30	—	51
Palmier à huile	Exploitations	4	11	13	3	2	33
	Parcelles	4	11	14	6	3	37
	Surfaces	4	19,1	43,5	33,6	36	136,2
Manioc	Exploitations	14	12	14	14	2	63
	Parcelles	12	33	43	38	4	130
	Surfaces	10,5	33,3	42	60	24,5	170,3
Autres cultures	Exploitations	5	2	3	1	—	11
	Parcelles	5	2	5	1	—	13
	Surfaces	5	3,5	8	5	—	21,5

parcelles varie peu en fonction de la taille des exploitations. Plus les exploitations sont vastes, plus les parcelles sont grandes.

Les 732 ha des 63 exploitations sont composés de 334 parcelles. Les plus regroupées sont consacrées au palmier à huile qui a pour contrainte le ramassage des régimes. Elles sont donc à moins de 500 m d'une piste. Ceci a d'ailleurs été un frein pour l'extension du palmier à huile.

La distribution des parcelles a été faite non seulement en relation avec l'aptitude du sol pour telle ou telle culture, mais aussi en fonction de la disponibilité en sols de la grande famille. C'est pourquoi plusieurs exploitants de même ascendance ont des parcelles éparpillées sur l'héritage de leur ancêtre commun. Ceci évite aux exploitants le risque de posséder toutes les parcelles de leur exploitation sur une zone peu productive. Le morcellement est donc important à Ahoutoué.

Les parcelles de cultures vivrières sont généralement regroupées autour du village, le transport des produits se faisant à dos d'homme. Les parcelles de cultures dites de rente se trouvent généralement plus loin.

CONCLUSIONS

En conclusion on peut dire que l'agriculture est l'activité majeure des habitants d'Ahoutoué. Mais cette agriculture, malgré une certaine diversification des cultures, reste encore peu évoluée avec des pratiques culturelles anciennes et un équipement rudimentaire.

La structure et la typologie des exploitations sont essentiellement marquées par un morcellement très important et une grande dispersion des parcelles.

Enfin, on remarque que la population agricole est en moyenne très âgée notamment au niveau des chefs d'exploitation qui sont par conséquent très peu perméables aux innovations techniques. On note également que les plantations sont âgées surtout pour ce qui concerne les cultures pérennes qui ont certainement besoin d'être régénérées ou reconverties compte tenu des productions actuelles qui seront analysées dans un prochain article.

SUMMARY

Socio-economic survey of a village in the lower Ivory Coast. I. — Characteristics, structures and typology of the farms.

B. K. N'GUESSAN, C. de BERCHOUX, K. N'GORAN, *Oléagineux*, 1984, 39, N° 5, p. 251-256.

A survey made of the 63 farms of a village covering 732 ha provided information about the population structure and farm typology, the annual routine of the farmer and the part devoted to agricultural work, the types of crop and the area planted to them.

RESUMEN

Estudio socioeconómico de un pueblo en Baja Costa de Marfil. I. — Características, estructuras y tipología de explotaciones.

B. K. N'GUESSAN, C. de BERCHOUX, K. N'GORAN, *Oléagineux*, 1984, 39, N° 5, p. 251-256.

Una encuesta efectuada sobre las 63 explotaciones de un pueblo que corresponde a una extensión de 732 hectáreas, mostró la estructura demográfica y la tipología de explotaciones, el programa de trabajo anual del agricultor y la parte dedicada a las faenas del campo, las especulaciones que se acometieron y la importancia de las mismas.